

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 mars 2023

Convocation du **08/03/2023**

Date de publication : 16/03/2023

Conseillers en exercice : **043**

Présents : **039**

Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le mardi quatorze mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **008-140323**

OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approbation de l'acquisition à la valeur symbolique d'un euro auprès du Cabinet CYTIA, syndic de la copropriété, d'une partie à détacher des parcelles DE 7-923-924-925-926-927-928-929 renumérotée DE 1552-525 Avenue de l'Amitié superficie 731 m².

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe,
Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie,
Monsieur LEANDRE Yoann, Madame MORINIERE Valérie,
Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine,
Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjointe,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique,
Monsieur JARQUE Patrice, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Monsieur CANTARINI Stéphane, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230314-140323_08-DE
Reçu le 20/03/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/03/2023



Délibération n° 008-140323 du Conseil Municipal du 14 mars 2023 (suite)

Madame MORFIN Geneviève (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame MORINIERE Valérie), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Monsieur Yoann LEANDRE rapporte :

La Société BOUYGUES Immobilier, représentée par Madame Cécile DARMIGNY, a obtenu le 15 Novembre 2018 un permis de construire n° 13005 18 PC 0104 portant sur la création d'un ensemble immobilier sur les parcelles cadastrées Section DE n° 7, 923, 924, 925, 926, 927, 928 et 929 situées Avenue de l'Amitié.

Dans le cadre de ce permis de construire, la Société BOUYGUES Immobilier s'est engagée à céder volontairement à la Commune une partie à détacher de cette unité foncière d'une superficie de 731 m² renumérotée DE n° 1552 par plan de géomètre établi en date du 30 Septembre 2019.

Cette emprise foncière aménagée en parking permettra à la commune de pourvoir aux besoins en stationnement dans cette zone comprenant de nombreux équipements publics.

La Commune ayant fait part de sa non opposition à la conformité de cette construction, la résidence a été entièrement livrée. Le Cabinet CYTIA a ensuite été désigné syndic de copropriété.

Cette délibération propose d'acquérir à la valeur symbolique d'un Euro une partie du parking située 525 Avenue de l'Amitié auprès du Cabinet CYTIA, syndic de la copropriété.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le permis de construire n° 13005 18 PC 0104 portant sur la création d'un ensemble immobilier sur les parcelles cadastrées Section DE n° 7, 923, 924, 925, 926, 927, 928 et 929 situées Avenue de l'Amitié,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Commune de pourvoir aux besoins en stationnement dans cette zone comprenant de nombreux équipements publics,

CONSIDERANT qu'il convient d'établir la procédure d'acquisition auprès du Cabinet CYTIA, syndic de la copropriété,

VU l'examen en Commission Municipale,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230314-140323_08-DE
Reçu le 20/03/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=103016KNJ492,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
20/03/2023



Délibération n° 008-140323 du Conseil Municipal du 14 mars 2023 (suite)

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'acquisition à la valeur symbolique d'un Euro, auprès du Cabinet CYTIA d'une partie à détacher des parcelles cadastrées Section DE n° 7, 923, 924, 925, 926, 927, 928 et 929 situées Avenue de l'Amitié d'une superficie de 731 m², renumérotée DE n° 1552 par plan de géomètre établi en date du 30 Septembre 2019 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété et tout document s'y rapportant en l'étude de Maître REYNAUD Notaire à MARSEILLE.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230314-140323_08-DE
Reçu le 20/03/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/03/2023

